

Questions orales

M. MacEachen: Non, madame le Président, car nous avons déjà conclu des ententes salariales accordant des augmentations. Le président du Conseil du Trésor, dans l'administration de son programme de paie des fonctionnaires, a autorisé des augmentations. Nous n'avons pas demandé que les ententes salariales ne soient pas plus intéressantes que celles conclues dans le passé, ou encore de n'accorder aucune augmentation. Ce n'est pas ce que nous avons voulu dire. Nous voulons faire comprendre que, dans la situation actuelle, dans l'intérêt du pays et de tous ses habitants, il est absolument essentiel d'imposer des restrictions salariales pour éviter toute nouvelle aggravation de l'inflation. Voilà ce que j'essayais de vous expliquer.

* * *

LES FINANCES**L'ÉTAT DES LIQUIDITÉS DU GOUVERNEMENT**

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, j'ai une question à poser moi aussi au ministre des Finances. J'aimerais attirer son attention sur les statistiques financières hebdomadaires publiées par la Banque du Canada en date du 26 mars. Peut-être le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi ses coffres débordent de liquidités? Nous relevons qu'à cette date il avait 6.4 milliards de dépôts auprès des banques à charte canadiennes, en hausse de près de 3 milliards par rapport à l'an dernier. Le ministre veut-il m'expliquer pourquoi il a tant de liquidités dans les diverses banques du pays, à une époque où il doit verser 13 p. 100 sinon et parfois près de 14 p. 100 sur l'argent qu'il emprunte?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je dirai avec plaisir au député, qui s'en souviendra probablement, que les soldes créditeurs de l'État subissent de très importantes fluctuations saisonnières. A cause de ces fluctuations, les statistiques financières hebdomadaires qui vont être publiées aujourd'hui lui permettront je pense de constater que les créditeurs de ces dépôts sont retombés à 4.8 milliards, en baisse de 1.6 milliard par rapport à la semaine précédente. Ces diminutions saisonnières sont dues à divers facteurs qui interviennent à cette époque de l'année.

M. Stevens: Madame le Président, je suis heureux que la Chambre ait reçu ce petit communiqué à l'avance, si vous voulez, nous informant que l'encaisse de la trésorerie est encore de 4.8 milliards de dollars. Le ministre des Finances n'admettrait-il pas qu'on exagère un peu en prétendant que la Chambre doit adopter de toute urgence certaines mesures gouvernementales pour donner un pouvoir d'emprunt supplémentaire au gouvernement, et qu'en fait on pourrait dire qu'il s'agit d'une fausse représentation faite de propos délibéré?

M. MacEachen: Madame le Président, je ne suis pas d'accord sur cette affirmation, car, comme son voisin de banquette s'en souvient peut-être, une des tâches importantes du ministre des Finances consiste à planifier une commercialisation ordonnée des instruments du gouvernement et il nous est tout à fait impossible de planifier, par exemple, le recours normal au

marché qui a lieu le 1^{er} mai sans l'autorisation de la Chambre des communes. Je crois que le refus d'accorder cette autorisation susciterait une incertitude inutile et pourrait éventuellement empêcher le gouvernement de conclure des transactions de devises et d'autres marchés du même genre.

* * *

L'ÉNERGIE**LA POLITIQUE DES PRIX DU PÉTROLE—L'ADOPTION D'UN RÉGIME DE DOUBLE PRIX**

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Dans le numéro d'hier du *Herald* de Calgary on disait que le ministre étudiait présentement un régime de double prix du pétrole. Le ministre envisage-t-il vraiment un tel régime, et, dans l'affirmative, quel prix propose-t-il pour le nouveau pétrole? De plus, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles répercussions ce régime aura sur le prix au détail?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, si j'étais effectivement en train d'étudier cette possibilité ou cette idée, ce ne serait rien de nouveau car j'ai déjà mentionné à la Chambre qu'au cours de mes négociations de l'an dernier avec le gouvernement de l'Alberta, j'avais proposé une façon de procéder qui aurait permis de vendre le pétrole nouveau à un prix plus élevé. Cette proposition a été rejetée. J'ai noté que depuis, plusieurs représentants de l'industrie ont laissé entendre que cette proposition présentait de nombreux avantages.

Je puis dire au député que je n'envisage aucune proposition particulière pour le moment, et le gouvernement non plus. Évidemment, j'étudierai la question plus à fond avant de rencontrer mon collègue à Winnipeg le 13 avril, mais pour le moment je n'ai tiré aucune conclusion à ce propos, et le gouvernement non plus, bien sûr. L'article de journal à ce propos n'est que spéculation et il est sans fondement dans la mesure où il est question de mes intentions ou de celles du gouvernement, pour le moment.

L'ÉTUDE DU BILL C-48 AU COMITÉ

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, je suis sûr que le ministre doit savoir qu'un système de double prix signifie à la fois une augmentation des prix et une promesse rompue. J'aimerais lui poser une question concernant une autre promesse rompue, si vous le permettez.

Le gouvernement a accéléré l'étude du bill C-48, tant à la Chambre qu'au comité, en employant la clôture. A ce moment-là, le vice-premier ministre et ministre des Finances avait dit que le comité pourrait entendre tous les témoins qu'il désirerait, et pourtant, la semaine suivante, le gouvernement mettait un terme aux audiences du comité. Le ministre a-t-il l'intention d'imposer le bill C-48 aux habitants du Nord sans avoir entendu leurs instances et sans les consulter? Va-t-il renoncer à faire adopter le bill C-48 à la hâte et permettre aux députés d'aller dans le Nord pour connaître l'opinion des autochtones?